

Construire une bassine de stockage d'eau douce ? Nous avons toujours prédit, sans être grand prophète, qu'après les destructions d'ouvrages, il y aurait des reconstructions, par nécessité impérieuse répondant à l'intérêt général. Quand les deux barrages détruits sur la Sélune ont largué 20 millions de mètres cubes d'eau douce dans la baie du Mont-St-Michel, la commune toute proche de Milly (50) avait déjà vraisemblablement lancé des prospectives pour créer un bassin de 10 000 m^3 à une douzaine de kilomètres de Vézins ?
Nous n'avons pas consulté le dossier du Bureau d'étude. Il est quasi certain qu'il conclut à une absence d'impact environnemental et surtout, que la situation « d'après », au prix de 860 000€, sera bien meilleure que celle « d'avant », sans jamais avoir effleuré d'analyse multicritère globale à l'échelle de la Sélune, croisant par exemple :
– l'efficience des dépenses publiques,
– la production hydroélectrique réelle perdue en aval,
– les aménités sociales disparues,
– l'artificialisation des sols,
– le prix du kilo de saumon potentiel,
– le prix faramineux du m^2 de frayères potentielles en amont,
– le prix du litre d'eau au visa des dépenses publiques cumulées sur 25 km de cours d'eau…

DISCUSSION
• Franchissant fleuves et montagnes, des travaux colossaux ont permis de créer des gazoducs pour conduire le gaz russe jusqu'aux campagnes françaises reculées. Les romains ont édifié de très longs aqueducs. Deux mille ans plus tard, nous ne pouvions pas construire une conduite d'eau pompant dans les retenues existantes ?
Si tant est que l'idée ait été émise, le SDEAU50 n'était plus en mesure d'envisager enterrer une conduite d'eau sur 10 km puisque le barrage de Vézins était en cours de destruction, pour « le bien du cours d'eau ».
Le diagnostic, par défaut et nécessité, fut de construire une bassine de stockage.
• Les bassins de stockage deviendraient-ils un remède duplicable en France ? Ici et pas ailleurs ?
• Après l'artificialisation des terres par les zones commerciales, combien de milliers hectares seront à nouveau soustraits à l'agriculture-maraîchage par ces bassines d'eau potable ou d'irrigation ?
• Quelles seront les fonctionnalités sociales de ces bassins hermétiquement clôturés ?
• Dans l'échelle des valeurs environnementales, quelle note de 0 à 10 leur affecte-t-on, avec un degré de zéro biodiversité, dans un cadre stérilisé, employant des tonnes de bâches EPDM ?
• L'évaporation de l'eau y sera-t-elle interdite par le préfet ?

Vous avez compris que nous pointons les reproches incohérents adressés aux plans d'eau (à détruire). Ironie du sort, ils assurent pourtant toutes ces fonctionnalités gratuitement, par rapport aux bassins-bassines (à construire).

Seul un pays riche peut s'autoriser des allégations dogmatiques érigées en exigences contradictoires, où l'une contrarie gravement l'autre, et des diagnostics peu robustes engageant des dépenses exorbitantes.

© illustration : La Gazette. La photo mérite un clic pour être agrandie. La bâche et la clôture sont toutes neuves, le gazon parfaitement bien tondu : un vrai pied de nez à la biodiversité et l'écologie.

Milly (50)

Un bassin de stockage inauguré à l’usine de production d’eau potable

Un bassin de stockage d’eau potable de 10 000 m³ a été inauguré à l’usine de production d’eau potable de Milly (Manche), jeudi 2 février 2023.

La mise en service d’un bassin de stockage de 10 000 m3 à l’usine de production d’eau potable de Milly (Manche) a été officialisée le jeudi 2 février 2023, jour de son inauguration.
| OUEST-FRANCE
Publié le 07/02/2023 à 15h20

L’usine en eau potable de Milly (Manche) dispose dorénavant d’un bassin de stockage d’eau de 10 000 m³ pour la sécurisation de l’approvisionnement en eau potable.
L’eau est un bien précieux pour tout le monde au quotidien. C’est tout un patrimoine sous nos pieds », se réjouit Jacky Bouvet, président du Conseil local d’eau potable (Clep) et président du Syndicat départemental de l’eau de la Manche (Sdeau), jeudi 2 février 2023, lors de l’inauguration du nouveau bassin et de la visite de l’usine.

Quelque 860 000 € de travaux

Le Sdeau pilote le Plan de gestion de la ressource en eau (PRGE), initié par la préfecture de la Manche, et a entrepris en 2021 le projet de construction d’un bassin de stockage entre la prise d’eau, sur le bassin-versant de la Sélune, et l’usine de production d’eau potable de Milly, usine qui dépend du Clep de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Jacky Bouvet explique qu’il s’agit **« d’un dispositif complémentaire pour la sécurisation de cette ressource. Il permet de disposer d’un volume tampon d’eaux brutes pour la production d’eau potable, qui alloue une autonomie de trois jours pour desservir les 15 000 habitants en eau potable ».** Ce bassin **« optimise le fonctionnement de l’usine, a un impact positif sur l’environnement, grâce au lissage des prélèvements en milieu naturel, et optimise le fonctionnement de l’usine ».**
Les travaux, effectués pour un montant de 860 000 €, se sont déroulés de mai à décembre 2022. Ils sont subventionnés à 40 % par l’agence de l’eau Seine Normandie. Les 60 % restants sont financés par le Sdeau.

Une ressource sous tension

Le président insiste sur la nécessité de ces investissements : **« Il y a eu beaucoup de tension sur cette ressource cet été, avec la sécheresse et la pollution intervenue à Lapenty. Les études démontrent que vraisemblablement, cela ne va pas s’arranger dans les années à venir. »**
Pour Stéphane Vilain, de l’agence de l’eau Seine Normandie : **« Il est important d’avoir des actions curatives, mais aussi des préventives comme vous le faites : restaurations bocagères et des zones humides. Il faut que cela continue et que ça s’amplifie…**

Voir aussi :
https://actu.fr/normandie/grandparigny_50391/eau-potable-2-a-5-jours-dautonomie-grace-au-bassin-de-stockage-de-grandparigny_57194151.html